

Réflexions sur la médecine et la science dans les « Mélanges » du docteur Ernest Barthez*

*Some considerations about medicine and science in the
“Mélanges” by Dr. Ernest Barthez*

par Jean-François HUTIN**

Petit-neveu de Paul-Joseph Barthez, célèbre médecin et encyclopédiste français, Ernest Antoine Barthez (1811-1891), originaire de Narbonne, fut nommé docteur en médecine en 1839 avec une thèse sur les *Avantages de la marche et des exercices du corps dans les cas de tumeurs blanches*. Chef de clinique médicale en 1843, médecin du Bureau central en 1845, il fut médecin des hôpitaux de Lourcine et de Sainte-Marguerite devenu à partir de 1854 Sainte-Eugénie (nouvel hôpital des enfants), actuel Hôpital Trousseau. Considéré avec le Genevois Frédéric Rilliet (1814-1861) comme le fondateur de la pédiatrie en France, E. Barthez devint médecin du Prince impérial en 1856, puis il fut nommé à l'Académie de médecine en 1866.

Les « mélanges » d'Ernest Barthez sont un ensemble de manuscrits réunis en cinq volumes in 4°, plus de 1000 pages d'une belle écriture parfaitement régulière, « grosse et lâche », pour citer l'auteur, auxquelles s'ajoutent de nombreuses notes manuscrites sur feuilles volantes incluses entre les pages. Le premier chapitre du

* Séance de mai 2019.

** 2, rue de Neufchatel, 51100 Reims.

tome IV, intitulé « Note pour mes enfants », explique la genèse de ces documents qui n'ont jamais été publiés ni étudiés. Ernest Barthez commence par une brève généalogie évoquant les membres de sa famille et notamment Paul Joseph, « l'illustration de la famille, savant presque universel », dont il donne la liste des œuvres. « A la suite de ces ouvrages vous trouverez mes travaux personnels. Le seul connu est le *Traité des maladies des enfants* que j'ai publié en collaboration avec mon cher et toujours regretté Rilliet ». Cette remarque laisse penser que ce texte fut écrit après 1861, date de la mort de Rilliet. Barthez fait allusion à son *Traité clinique et pratique des maladies des enfants*, publié en trois vol. en 1843 chez Germer Baillière. « La partie médicale de mon travail est imprimée, écrit Barthez, la partie religieuse et anthropologique est consignée dans les manuscrits que je laisse à mes enfants ». Conscient du peu de valeur scientifique et littéraire de ses écrits philosophico-religieux, Barthez précise que ces « élucubrations » ont été rédigées pour lui seul, sans désir de les publier. Il espère néanmoins qu'elles resteront dans sa famille (1).

Comme seuls cinq volumes nous sont parvenus sur les huit évoqués par Barthez, certains des textes annoncés ne nous sont donc connus que par un bref résumé. C'est le cas de *Souvenirs de Biarritz*, « long manuscrit en deux volumes ». Il s'agit sans doute du texte de la correspondance entre Barthez, sa femme et ses enfants qui avait permis la publication de l'ouvrage *La famille impériale à Saint Cloud et à Biarritz* en 1913 chez Calmann-Lévy par les filles de Barthez, mesdames Sanné et Pouquet. Malgré leur intérêt, nous ne nous attarderons pas sur ces pages pour mieux étudier celles qui restèrent à l'état de manuscrit, afin de pénétrer ce que Barthez donne lui-même pour « le corps de doctrine accepté pour son usage personnel ». Nous ne les aborderons pas en suivant l'ordre des volumes, d'autant que ceux-ci ne se suivent pas chronologiquement (Trente années séparent la lettre à Rilliet de 1859

du tome II et *L'homme et l'animal, physiologie comparée* du tome IV) et que, comme l'admet leur auteur, « les répétitions, les digressions, les ignorances, les lieux communs, les erreurs mêlées de quelques vérités s'y succèdent ». Nous aborderons ces textes, tous empreints d'un grand sentiment religieux, en nous limitant à ceux qui se rapportent de près ou de loin à la médecine et à la physiologie, en séparant ceux concernant le vitalisme et la constitution de l'homme, l'origine de la vie, les relations de la science et de la religion et les textes se rapportant à la pratique de la médecine.

Le vitalisme

Dans sa *Lettre au Prof. Chauffard à propos de son livre Sur la vie* (1), Barthez signale dès les premières lignes que cette lettre n'est jamais arrivée à son destinataire, mort en 1879, ce qui la situe à cette date. Barthez partage le vitalisme et le spiritualisme de Chauffard, mais il évoque aussi quelques « dissidences peu importantes » qu'il attribue à sa propre « insuffisance philosophique » plutôt qu'à des erreurs de Chauffard. Il commence par résumer la théorie vitaliste, associant âme et principe vital qui régit les forces physico-chimiques qui elles-mêmes régissent la matière. Pour Chauffard, « L'âme ou la cause de la vie sont les deux noms d'une même chose ». Pour Barthez, au contraire, « l'âme exerce, par des procédés que je ne puis comprendre, une action sur le corps vivant, mais elle n'est pas la cause de la vie. Car pour moi, après P. J. Barthez, les mots âme et cause de la vie ne sont pas synonymes ». Pour Chauffard, cette âme cesse d'exister après la mort (comme pour les animaux ou les végétaux). Barthez s'insurge : « Que devient Dieu [...] Pas d'âme immortelle, pas de Dieu éternel et créateur [...] Vous me paraissez donner des armes aux matérialistes ». Mais Barthez partage avec Chauffard l'idée que l'âme n'a pas de siège, qu'elle « pénètre dans toutes les parties de la matière et lui imprime sa finalité », mais il pose la question du lien et du mode d'union entre âme et matière. « Cela introduit du

surnaturel dans la science », admet-il, précisant que la science ne le contredit pas mais ne l'explique pas plus... Barthez veut ainsi montrer les limites du matérialisme scientifique, « cette épidémie qui règne sur l'intelligence des savants [...] à laquelle l'Europe et particulièrement la France sont en proie », qui nie le surnaturel, mais ne peut pas l'expliquer.

Les *Notes à mettre après la lettre à Chauffard* qui suivent reprennent ce thème. « Le vitalisme, tel que je le comprends et qui dérive de celui de mon grand-oncle [...], c'est en somme le résumé de la constitution de l'homme : matière, vie, âme immortelle. L'âme est-elle chez l'homme le seul principe de vie ou bien est-elle distincte chez lui de la cause de la vie. Tel est le nœud du débat qu'il s'agit de dénouer ». Barthez qui reprendra ces idées dans un opuscule publié en 1891 *Sur la vie. Lettre à Monsieur le docteur Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine*, rapporte aussi sur ce thème *Projet d'une préface pour la troisième édition du traité des maladies des enfants* (datée de 1859) où son co-auteur signale d'emblée se ranger « sous le drapeau doctrinal » du vitalisme de l'école de Montpellier. Rilliet y oppose la vision de la maladie des vitalistes et des organicistes, évoque le rôle du « principe de vie », puis explique les différentes modalités d'apparition de la maladie chez l'enfant, de la conception à la fin de la croissance.

Sur le vitalisme de Barthez à propos de la synthèse des matières organiques. Lettre à M. le Professeur Poggiale (3) complète le sujet. Barthez y défend à nouveau le vitalisme de son grand-oncle que Poggiale avait attaqué en 1860 dans un débat à l'Académie. Pour Poggiale, « les opinions de Barthez (P.J.) étaient en opposition palpable avec les progrès accomplis de nos jours par la chimie ». Le neveu fait aussi référence à un article de Poggiale sur les travaux de Berthelot dans la *Gazette médicale* dans lequel ce dernier assure qu'« il n'est plus possible de supposer que le principe vital est la

cause de tous les phénomènes que nous observons dans l'organisation végétale ou animale ». « C'est un simple intérêt de famille qui me guide », admet-il quand il défend la *Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme* de son oncle pour qui « il se passe dans le corps des êtres vivants des phénomènes qui suivent les lois connues de la mécanique, de l'hydraulique, de la physique [...], mais que ces phénomènes sont régis par des phénomènes vitaux non explicables en l'état de la science ».

La constitution de l'homme

Dans *Lettre à Rilliet en réponse au travail précédent*, daté de 1859, Barthez parle de la différence entre l'homme et l'animal. « L'homme n'est pas seulement un animal supérieur aux autres animaux, il est d'une autre nature. Ainsi se trouve justifié l'établissement d'un quatrième règne dans le monde visible : minéral, végétal, animal et humain ». Barthez pense donc que l'homme est doté d'une âme, substance immatérielle et immortelle, qui a conscience de la divinité, en plus de la force vitale, matérielle ou immatérielle, mais mortelle dont sont dotés les végétaux et des animaux. Il ne croit pas à la résurrection des corps mais à la résurrection de ce principe vital immatériel qui s'unira à nouveau à l'âme et reconstituera le corps...

Les *Notes pour servir à des recherches sur la constitution de l'homme* (1888), suite à la lettre à Rilliet, commencent par un avis dans lequel Barthez signale que son texte, envisagé pour une 3^{ème} édition du livre de son oncle, précède les écrits de Quatrefages (4) sur le même sujet, mais il souligne la différence avec ce dernier, « naturaliste uniquement occupé de sa science et puisant en elle seule tous les matériaux de son argumentation. » Quatrefages raisonne en vitaliste et combat le matérialisme, admet Barthez, mais il ne connaît pas la cause, « l'inconnue », « l'x » ... Pour Barthez, « l'homme est constitué par les éléments suivants : L'âme immortelle, qui n'a pas d'autre substratum matériel que celui du

règne animal [...], la force animale qui a pour substratum le système nerveux et les organes de la vie de relation [...] La force végétale qui a pour substratum matériel les organes de la vie de nutrition et de reproduction. [...] Les forces physico-chimiques qui ont pour substratum la matière organique morte et la matière inorganique ».

L'homme et l'animal (suite), daté de 1891 et non terminé, continue sur le même sujet : « C'est le surnaturel, le surnaturel seul qui sépare l'homme de l'animal [...] c'est pour cela qu'au mot religiosité je substitue le mot âme pour caractériser l'homme ».

L'homme et l'animal. Psychologie comparée comprend un paragraphe intitulé *Ce que doivent être les caractères essentiels de l'humanité et de l'animalité*, dans lequel Barthez précise que la différence entre l'homme et l'animal ne doit pas être quantitative, « mais de nature », sinon l'homme ne serait qu'un animal perfectionné. Il passe ensuite en revue les « caractères qui pourraient placer l'homme au-dessus, ou plutôt en dehors de l'animalité ». Pour lui, la faiblesse de l'homme au moment de sa naissance ne permet pas de le faire, pas plus que l'éducabilité. Ils « peuvent aussi se corriger, c'est-à-dire se donner à eux-mêmes une sorte d'éducation ». Il fait la même remarque en ce qui concerne la perfectibilité : « beaucoup d'espèces animales ont l'aptitude voulue, soit en acte, soit en puissance pour atteindre un certain degré de perfectionnement », la sociabilité : « L'homme est un animal sociable. Nul doute que les animaux le soient aussi », et l'ambition : « Là où il y a société, il y a matière à ambition et par suite à l'envie et à la jalousie » ou l'orgueil (il donne l'exemple du chien de chasse fier de ramener du gibier). L'intelligence et la pensée ne sont pas non plus des critères discriminants car les animaux sont doués d'intelligence. Seule existe une différence de quantité avec l'homme... Au paragraphe *Volonté. Liberté. Fatalité*, Barthez évoque le libre arbitre. Pour les philosophes, il s'agit d'une preuve de la différence entre l'homme

et l'animal qui agit par instinct. Barthez n'est pas d'accord. Pour lui, l'animal a la liberté, le choix de ses actes même si l'instinct prédomine. Il s'oppose aussi sur la notion d'esthétique comme facteur discriminant. Pour lui tous les hommes ont le sens du beau et du laid, mais ils confondent ce qui est beau avec ce qui leur plaît. Selon lui, l'esthétique est un jugement animal converti en une abstraction par l'intelligence. Pour la morale, il fait la même remarque que pour l'esthétique, le bien et le mal remplaçant le beau et le laid. Idem pour la responsabilité des actes (rejoint la morale) et des pensées qui se fabriquent sans que l'on en ait conscience. De nombreux paramètres influencent les pensées « mon cerveau, comme mon estomac, travaille en dehors de ma conscience, de ma liberté, de ma volonté ». L'animal qui suit ses instincts est irresponsable, mais il est « capable d'acquérir la connaissance du permis et du défendu ».

Pour Barthez la religiosité est donc la seule « faculté que possède l'homme de s'élever au-dessus, d'aller au-delà de toutes choses naturelles et de concevoir le surnaturel tout en restant incapable de le comprendre ». Il s'oppose ici aux savants qui ne voient dans la religiosité qu'une conception de l'intelligence. Il disserte ensuite du rôle de l'âme, de ses facultés, de ses fonctions... « L'âme demeure pour moi la seule et véritable caractéristique de l'humanité et son expression la plus générale est la religiosité », conclut-il.

L'origine de la vie

Dans *L'homme et l'animal. Psychologie comparée*, Barthez écrit : « Pour l'apparition de la vie sur terre, je ne vois pas d'autre cause possible qu'un acte spécial de l'auteur de toutes choses ». Barthez pose dans *Notes pour servir à des recherches sur la constitution de l'homme* aussi la question de la génération spontanée, de l'arrivée de la vie sur terre : « Si cette question de la génération spontanée est, comme elle paraît l'être, résolue par la négative, il me semble que par là même la cause du vitalisme est gagnée ». Il expose

ensuite la supériorité de la force vitale sur les forces physico-chimiques puisqu'elle les « dirige de manière à entretenir et propager la vie ».

Du rôle de la religion et de la science

Barthez est tellement convaincu de l'existence du surnaturel, de Dieu et de la survie de l'âme humaine après la mort qu'il en fait un axiome, un point de départ de son étude de l'homme. Cette position le rend, dit-il, inattaquable par la science. Pour lui, la science ne pouvant pas le prouver, ne pouvant pas non plus prouver le contraire, il revient à la religion de donner la réponse. Il s'oppose à Broca auquel il reproche de confondre religiosité et foi : « Vous vous moquez de ma foi, soit. Je pourrais me moquer de votre incrédulité, je me contente de vous plaindre. Avec toute votre science, et peut-être à cause de cette science qui seule vous inspire, vous ne voyez pas que c'est en dehors d'elle qu'il faut chercher les motifs de la foi ». Pour Barthez, on ne peut en effet comprendre son approche sur la constitution de l'homme que si on a la foi. Cela permet d'éviter de chercher des preuves pour ou contre... Suit une longue diatribe sur les bienfaits de la religion car il a peur qu'on lui reproche avec cette théorie « d'enlever à l'âme humaine pour les donner à l'animalité la plupart des facultés qui n'appartiennent qu'à l'homme », de l'accuser « de faire la part belle à ceux qui ne voient dans l'homme qu'un animal et par suite de donner des armes au matérialisme et à l'irreligion ». En séparant ainsi ce qui revient à l'animalité humaine et à l'âme, il s'oppose aussi au théologien qui veut trop donner à l'âme, même des choses que possèdent les animaux. Il plaide pour une psychologie comparée (comme on fait de l'anatomie comparée). Il veut surtout que chacun reste à sa place : « Je ne reconnais pas aux sciences naturelles le droit de conclure de leur vérité à l'inutilité de la philosophie ou à la négation du surnaturel. La science est un peu trop traitée comme une maîtresse impérieuse qui impose ses lois. Elle

n'est en réalité qu'une esclave banale et trompeuse dont le travail indifférent sert, à volonté, la cause du matérialisme, du spiritualisme, de l'irréligion et de la religion. Tous quatre peuvent demander à la science naturelle son appui pour leurs opinions contradictoires ; elle les trompera tous quatre en donnant à croire qu'elle est leur fondement et leur soutien ». Barthez admet par-là choisir la voie de la facilité : la science n'a pas à chercher à expliquer le surnaturel. Plus loin, il insiste : « Que la science matérielle se cantonne dans l'étude de la matière ; que la philosophie étudie les choses de l'esprit sans conclure absolument sur celles qui sont hors de la portée de l'intelligence humaine ; que la théologie se contente de l'exposé du surnaturel et de la morale, tel est le premier principe qu'il faut accepter ». Barthez préfère en fait le consensus à la dispute et admet préférer battre en retraite plutôt que de chercher à convaincre (raison pour laquelle il dit ne pas avoir publié ses manuscrits).

De la nature des preuves que les sciences naturelles peuvent donner pour ou contre l'existence du surnaturel commence par un avis soulignant que les idées développées par l'auteur l'avaient été par Denys Cochin (5) dans *L'évolution et la vie*, 1886, Masson. Barthez y développe à nouveau l'idée de l'incapacité de la science de la matière pour prouver ou pour nier le surnaturel. « Les sciences naturelles seules et par elles-mêmes ne prouvent rien et ne peuvent rien prouver pour ou contre l'existence du surnaturel ». Dans *Antagonisme et conciliation*, plaidoyer pour plus de tolérance entre hommes de sciences et hommes de religion, Barthez revient encore une fois sur le droit que s'abroge la science « de nier le surnaturel, c'est-à-dire Dieu, l'âme. » Pour lui, la religion doit s'élever au-dessus des choses matérielles au risque de se tromper et la science ne doit pas s'occuper de surnaturel.

Examen d'un examen de conscience philosophique étudie un texte de 16 p. d'Ernest Renan (6) publié dans la *Revue des deux mondes*

du 15 août 1889, imprimé et relié sur onglets. Barthez parle de « doctrines aussi fausses que dangereuses ». Il voudrait « les mettre en relief au point de vue de la science et de la philosophie humaine, sans s'appuyer sur le dogme catholique », mais il craint être à nouveau pris en porte-à-faux entre les catholiques et les matérialistes. Malgré le caractère scientifique et philosophique de cet écrit de Renan, le fond de la querelle est religieux et Barthez revient sur son idée déjà défendue dans d'autres textes : « Ce qui appartient à la foi échappe complètement à la science positive. » Barthez parle d'une attaque de la passion antichrétienne de Renan quand il écrit « Dieu est absent de l'univers et l'athéisme y est logique », même si Renan laisse en fait planer le doute en écrivant aussi « Le Dieu actif est absent de cet univers, n'existe-t-il pas au-delà ? ». Pour Renan, « les deux dogmes fondamentaux de la religion, Dieu et l'immortalité, restent ainsi rationnellement indémonstrables ; mais on ne peut dire qu'ils soient frappés d'impossibilité absolue ». « On est peut-être athée pour ne pas voir assez loin » écrit-il aussi. Barthez, trop ancré dans son catholicisme intransigeant, lui reproche ce « peut-être ». « Il faut conclure soit une négation soit une affirmation franche sur l'existence de Dieu, sur son action intentionnelle, sur l'immortalité de l'âme ».

La polémique rejaillit aussi sur la théorie de l'évolution que défend Renan quand il écrit « la nature a une sorte de prévoyance ; elle ne crée pas ce qui serait destiné à mourir par un vice interne. Elle devine les impasses et ne s'y engage pas ». Un peu plus loin, Renan relève l'erreur séculaire de la religion sur l'âge de la terre, l'homme au centre de la création, etc... Barthez s'en sort avec des pirouettes : « Je me crois en droit d'affirmer que la destruction de l'hypothèse anthropoconcentrique n'entraîne pas la destruction de l'hypothèse d'un dieu s'occupant de l'humanité ».

Le surnaturel et la science (suite) fait suite à la phrase de Berthelot (7) dans la *Revue des deux mondes* de mars 1891 : « C'est par la

connaissance des lois physiques que la science, depuis deux siècles, a renouvelé la conception du monde et qu'elle a renversé sans retour (!) les notions du miracle et du surnaturel ». Barthez donne les mêmes arguments déjà énoncés. « La science n'a pas le droit de nier l'action non visible, mais incessante et non miraculeuse du surnaturel sur le monde [...] La connaissance de la cause première du monde lui échappe absolument [...], la science du surnaturel en soi va en dehors, au-delà, au-dessus de la science de la matière ».

La pratique de la médecine

Lettre adressée à Monsieur Denys Cochin avec la réponse de Cochin sous forme d'une lettre manuscrite fait suite au texte *De la nature des preuves que les sciences naturelles peuvent donner pour ou contre l'existence du surnaturel*. Barthez en partage les idées mais fait une objection sur la page 181 où l'on peut lire : « La vérité est que si les médecins refusaient d'entrer dans la voie féconde que M. Pasteur leur a ouverte, ils auraient perdu une occasion unique de sortir de leur chaos médical ». Barthez s'en offusque et reproche à Cochin de généraliser l'opposition à Pasteur, dont il fait l'éloge, à tous les médecins. Il revient aussi sur la cause des maladies. « Il y a des maladies qui n'ont rien à voir avec la théorie des germes et d'autres auxquelles cette explication convient tout à fait [...] Ces dernières maladies étaient particulièrement celles que nous disions spécifiques et dont la cause était pour nous un principe morbide comparé tantôt à un poison, tantôt à un germe, un x si vous voulez... ». Suivent de belles pages sur la notion de spécificité à partir de l'exemple de la typhoïde, pages qu'il résume ainsi : « Si le microbe et sa multiplication sont la cause de la maladie, ils ne sont pas la maladie. Celle-ci consiste dans la réaction du corps vivant contre la présence du microbe : Mr Pasteur s'occupe de celui-ci, les médecins de celle-là (la maladie) ». La réponse manuscrite de Cochin datée du 13 juin 1889 approuve les remarques de Barthez. Il admet « avoir parlé de la médecine d'une manière trop géné-

rale », mais rappelle que les ennemis de Pasteur sont plus nombreux qu'on le croit.... Pour preuve, il cite les « polémiques violentes contre Mr Pasteur à l'Académie ».

Dissertation sur les miracles modernes (août 1875) résume bien la dualité de la pensée de Barthez, médecin qui se voudrait ouvert à la science moderne, mais qui reste enfermé dans ses croyances. Il explique dans ce long chapitre ne pas remettre en cause les miracles des évangiles, mais seulement les miracles modernes comme ceux de Lourdes. Pour cela, il « sépare deux sortes d'actions divines. Dieu nous accorde une grâce lorsqu'il accède à notre prière en dirigeant les lois naturelles vers le but qu'il veut atteindre, il fait un miracle lorsqu'il déroge à ces lois ». Cela limite beaucoup pour lui le nombre de vrais miracles. Il donne ensuite quelques exemples de maladies simulées qui font croire à des miracles. Il évoque ensuite les lacunes des médecins. « Quand j'examine sur quelles espèces de maux s'opèrent les miracles, je vois que c'est à peu près toujours (ne peut-on pas dire toujours ?) sur des maladies à propos desquelles l'insuffisance de nos connaissances permet l'interprétation merveilleuse erronée et même y conduit. » Puis, plus loin, « Partout où il y a miracle moderne, je vois possibilité à un doute ou à une controverse ». Il évoque aussi l'influence de la foi « ou de toute impulsion morale violente » dans une guérison temporaire ou un simple mieux, ainsi que l'influence d'un placebo, ce qu'il appelle l'arcanum, c'est-à-dire de la mie de pain. Il fait ici le parallèle avec l'efficacité de l'homéopathie et du magnétisme.

La seconde partie de ce chapitre est consacrée à l'examen du livre du Dr D., vraisemblablement de la *Grotte de Lourdes, sa fontaine, ses guérisons*, publié en 1874 par le Dr Pierre-Romain Dozous (1799-1883). Passant en revue les 28 miracles rapportés par l'auteur, Barthez évoque des observations médicales incomplètes pour la plupart et sépare les autres en « erreurs diagnostiques

manifestes par ignorance des choses de la médecine » et en guérissons réelles mais en rien miraculeuses, ce qu'il appelle des « maladies à miracle » qui répondent aussi bien au magnétisme, à l'homéopathie ou à la mie de pain (Il compte ainsi huit hystériques sur les 28 malades). Il admet quelques cas où il n'a pas d'explication, mais pour lesquels il ne veut pas parler de miracle. Il préfère remplacer ce mot par « grâce à Dieu ». « Une foi sincère, écrit-il, peut aider à recouvrer la santé, il ne s'agit pas pour autant d'un miracle, mais de l'évolution naturelle ». Barthez, qui cite le livre de Brière de Boismont sur les hallucinations, demande en conclusion aux médecins « de se défier du merveilleux comme moyen d'expliquer des faits médicaux ». Il préfère rester dans le doute, sous-entendu « en l'état actuel des connaissances médicales », et que pour sa part, il n'a pas besoin de ça pour croire en Dieu. Il craint néanmoins encore une fois que sa position sur les miracles modernes ne soit retournée contre ceux évoqués dans les évangiles, auxquels il croit, raison pour laquelle il n'a pas publié ce travail...

Relation avec ses confrères

Le texte sur les miracles met en avant l'intérêt de la spécialisation et de l'entraide. « S'agit-il d'une maladie d'enfants, je puis me croire juge assez compétent et cependant bien souvent je me suis senti insuffisant et j'ai appelé à mon aide un confrère auquel j'ai rendu le même service ». On retrouve cette notion d'entraide dans les *Préceptes à l'usage du Médecin Consultant* qui exposent quelques « règles déontologiques » du médecin appelé en renfort auprès d'un malade. « Tu prendras l'intérêt du malade en premier lieu, ensuite celui du confrère, Tu penseras à toi en dernier ». Il s'agit d'un véritable éloge de la simplicité du médecin dans ses rapports avec son malade et son confrère.

On peut mettre ce texte en parallèle avec le texte intitulé *Mil pejus invidia medicorum et mendicorum*. Traduit littéralement par Jacqueline Vons par « rien de pire que la jalousie des médecins et

des (ordres) mendiants... », cela ressemblerait selon elle à un adage d'Erasmus ou à un proverbe détourné (*mil* étant mis pour *nil*, abréviation de *nihil*). Cette jalousie entre confrères est une expression bien attestée dans les textes anciens (Patin par exemple), la solution pour Barthez étant d'appliquer les vertus chrétiennes à la profession médicale, ce qui explique sans doute le sens premier de *invidia*, malveillance, hostilité...

Relation avec les malades

Dans *Dialogue sur le sacerdoce médical* Barthez dit, là aussi, s'adresser à des croyants et non à des athées. Ces lignes, signées Jean-Pierre Simple, sont « inspirées par la vie de deux médecins, S. L. et A. P. », non identifiés. Il s'agit d'un dialogue entre un maître et ses trois élèves sur la notion de sacerdoce et du parallèle entre le rôle du prêtre et celui du médecin auquel le maître répond : « Je vous montrerai combien la ligne de conduite tracée par ces deux mots réunis (sacerdoce médical) est belle devant Dieu et devant les hommes ». Plus loin après une remarque d'un de ses élèves sur les médecins athées mais qui exercent parfaitement leur profession, Barthez se désole : « Ma vieillesse est attristée lorsque je constate le nombre et la valeur intellectuelle et morale des médecins qui ont cru pouvoir laisser de côté la notion de Dieu ». Plus loin, il affirme que contrairement au prêtre qui aime Dieu et les hommes en proportion, « plus le prêtre de la science s'occupe d'elle, plus il s'éloigne des hommes [...] Pour lui le malade n'est plus un homme, c'est un sujet d'étude ». Assertion à méditer encore plus aujourd'hui !

Suit un sujet de réflexion sur la place que prend la médecine de l'esprit, autrefois laissée au prêtre, à cause de l'influence de l'âme sur le corps, mais aussi du besoin des malades de « s'épancher, de raconter sa misère, de mettre ses plaies morales à découvert et de chercher recours et appui pour se soulager ». « Est-ce le rôle du médecin (qui n'y est pas préparé) d'y répondre ? », demande l'un

des disciples. Le maître répond que c'est se rendre utile au malade. Il s'agit même d'une des fonctions les plus élevées du sacerdoce médical selon lui. Est également souligné dans ce chapitre le rôle de l'hygiène de l'âme « prévoir et prévenir les souffrances et ses maladies (de l'âme) comme vous le faites pour le corps ».

Il faut, pour Barthez, « faire passer l'intérêt du malade avant le sien », faire plus que son devoir. Il faut s'imprégner d'une vertu chrétienne, la charité, et se sacrifier « de tout ce qui intéresse, de tout ce qui attire, de tout ce qui domine dans la vie commune ». Cela impose de s'identifier au malade. Pour y arriver, il faut chercher le secours dans la religion car l'amour des hommes n'y suffit pas. Barthez, dans une postface se défend d'avoir écrit un code de déontologie médicale et de vouloir « gâter le métier », en liant sacerdoce et honoraire car il sait « qu'il faut bien vivre... ». Il admet aussi qu'il existe d'autres mobiles « humains » que la religion pour faire un bon médecin. Il cite, sans juger, l'ardeur de lutter contre la maladie, l'amour de l'art, l'émulation, mais aussi, le désir de s'enrichir, « la gloriole du succès », « le désir d'une position aisée et confortable » ...

Dans *Égoïsme des malades*, Barthez donne raison au malade égoïste : « Le malade qui m'appelle a le droit de ne voir que lui », mais il admet que le plus souvent le malade est reconnaissant. S'en rapproche *Auprès de ton malade, oublie-toi*. Quelques lignes où il explique que le médecin « doit sacrifier son intérêt ou du moins le subordonner à celui de son malade ». Là aussi sa foi chrétienne l'y incite. Dans *De la diffusion de la vérité*, Barthez aborde la notion de pieu mensonge : « Toute vérité n'est pas bonne à dire ». Il y revient dans *Le vrai et le faux Paradoxe* qui discourt sur le bien et le mal. Barthez y loue la recherche de la vérité, mais fait un éloge du faux, et notamment du mensonge en médecine « car tu guéris des maladies avec des pilules de mie de pain, tu ne crains pas de reconforter les malades avec des paroles dénuées de toute vérité ;

ne sais-tu pas que tu as soigné et guéri des malades en admettant pour ton guide des théories dont le temps t'a ultérieurement démontré la fausseté, et que, guidé par cette fausseté tu as fait du bien ».

Un coin de la vie médicale évoque la grandeur et les servitudes de la profession de médecin. Barthez pose ici un regard d'artiste sur ses malades, et notamment sur les mères qui allaitent, à l'image de la vierge... Il insiste sur le rôle du médecin et notamment du pédiatre dans l'enseignement de la mère pour s'opposer aux préjugés et aux idées fausses. *Je suis médecin, qui est mon juge* doit faire accepter quoi qu'il arrive le jugement des malades, même s'il est défavorable au médecin. Jean Pierre Simple s'adresse à Jean Simple, son petit-fils, étudiant en médecine dans *Petit traité des petites vertus à l'usage des médecins*. Barthez admet avoir transposé une lettre du jésuite Roberti (8) à sa nièce qui rentre au couvent et d'avoir importé « ces petites vertus du cloître dans la médecine pratique ». Cet ensemble de règles morales qui devraient s'imposer à tout médecin est également destiné à un lectorat de croyants. Il commence par une référence à son texte sur le sacerdoce médical avant d'énumérer « les petites vertus » nécessaires à tout bon médecin : indulgence pour certaines fautes, certaines « dissimulations de défauts saillants », la compassion, la souplesse d'esprit, la sollicitude qui prévient les besoins des malades, la libéralité de cœur, l'affabilité tranquille « qui écoute sans ennui les dissertations fatigantes de confrères ou les fadaises importunes de quelques clients », une certaine urbanité, « Votre malade est hypochondriaque, c'est la race de malades la plus ennuyeuse, la plus difficile à supporter », mais il montre malgré tout de la compassion : « La raison demande que nous nous accommodions de l'humeur des autres par la souplesse de la patience ». En conclusion, il regrette le terme « petites », emprunté à Saint François de Sales. « Elle ne sont petites que parce qu'elles se rapportent à des objets

petits, une parole, un geste, un regard, une politesse ». Barthez met ici en garde contre les succès d'édition qui peuvent monter à la tête, ce qu'il appelle les « tentations de la vaine gloire », ajoutant que « les petites vertus sont à l'abri de ces dangers ».

Enfin dans un dernier texte, il évoque la *Concurrence* dans le domaine scientifique, source de mesquineries, mais aussi à l'origine de ses bienfaits...

Ces mille pages nous donnent un aperçu des pensées d'un médecin catholique pratiquant du XIX^{ème} siècle, qui, en proie aux dilemmes nés de la science naissante, des théories de Darwin à la bactériologie, de la naissance de la psychiatrie à la physiologie expérimentale, se réfugie dans ses croyances en niant à la science le droit de juger le surnaturel.

NOTES

- (1) L'ensemble a été acquis chez un libraire du Lot-et-Garonne qui l'avait lui-même acheté en salle des ventes, sans plus de précision sur son origine. Est inscrit sur la page de titre du tome 2 : Don de Melle M. C. Pouquet, février 1964. On ignore qui se cache derrière ces initiales et à qui fut fait ce don, mais une lettre datée du 19 juillet 1965 signée Odette de Lasageas, contenue dans le premier volume, nous apprend qu'une partie de ces volumes (les N°1, 3, 4 et 5), se trouvait à cette date chez une certaine Madame Laurent à Excideuil. On sait par ailleurs qu'Ernest Barthez de Marmorières et son épouse s'installèrent à Excideuil à la fin de leur vie. Le docteur Barthez fut par ailleurs inhumé en 1891 dans le cimetière de la commune voisine de Saint-Martial-d'Albarède. Odette est probablement une descendante de Sophie Marie Marguerite Pouquet (1870-1908), la fille d'Octavie Christine, mariée le 21/12/1891 à Jean Marie René De Lasageas de Combemoreaux (1860-1908).
- (2) *La vie : études et problèmes de biologie générale*, Baillière, 1878 de Paul Émile Chauffard (1823-1879), professeur à la Faculté de médecine de Paris (Chaire de pathologie et de thérapeutique générales), inspecteur général de l'enseignement pour la médecine, fondateur en 1877 de la faculté de Lyon et membre de l'Académie nationale de médecine depuis 1867.

- (3) Antoine, Baudoin Poggiale (1808-1879), pharmacien militaire, passa sa thèse de doctorat en médecine sur les fièvres intermittentes en 1833 sous la présidence de Broussais. Second professeur à l'hôpital d'instruction de Lille en 1837, il exerça les mêmes fonctions à l'hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce de 1847 à 1858, année où il publia son *Traité sur l'analyse chimique des volumes* sur l'analyse des gaz, la chlorométrie, la sulfhydrométrie, l'acidimétrie, l'alcalimétrie, l'analyse des métaux. Il devint le premier titulaire de la chaire de chimie et de toxicologie créée à l'Ecole d'application de médecine et pharmacie militaires avant d'être nommé pharmacien inspecteur et membre du conseil de santé en 1858, membre de l'Académie Impériale de Médecine section pharmacie en 1856 où il plaida sans succès l'indépendance du corps des pharmaciens par rapport aux médecins.
- (4) Barthez parle sans doute de *L'espèce humaine* (Deuxième édition), Paris, G. Baillière, coll. « Bibliothèque scientifique internationale », 1877 d'Armand de Quatrefages (1810-1892), biologiste, zoologiste et anthropologue français.
- (5) Le baron Denys Cochin (1851-1922), chimiste éminent dans le laboratoire de Pasteur, fut aussi l'un des principaux porte-paroles du parti catholique à la Chambre. Symbolisant le ralliement des catholiques à l'« Union sacrée », il fut ministre d'État.
- (6) Ernest Renan (1823-1892) était un écrivain, philologue, philosophe et historien français dont une part importante de l'œuvre fut consacrée aux religions notamment avec son *Histoire des origines du christianisme* (7 volumes de 1863 à 1881) dont le premier tome consacré à *La Vie de Jésus* (1863) ne pouvait que déplaire à Barthez.
- (7) Barthez ne le nomme pas. Il se contente d'une périphrase : « l'homme qui l'a écrite est l'une des gloires de la France par la valeur de ses travaux de chimie organique, il a publié un livre intitulé *Science et philosophie* (!) ; il a été ministre de l'instruction publique... »
- (8) Jean Roberti (1569-1651) était un prêtre jésuite belge, théologien, controversiste et hagiographe.